FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION
60 rue Vergniaud • 75640 Paris CEDEX 13 • www.fo-com.com • postes@fo-com.com

POSTES – Cadres

AVRIL 2011 • Codes A & P

PÉTITION à l'attention de :

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Depuis le dispositif NGC (Nouvelle Gestion des Cadres), pour qu'un fonctionnaire cadre supérieur sous statut de fonction ES1 (Groupe A) puisse bénéficier de l'indice terminal 1015 liquidable en pension retraite, il doit être promu sur un emploi sous statut de fonction ES2 (Groupe B) et l'occuper au minimum pendant 6 mois. Cette promotion, outre le fait qu'elle doit être validée par sa hiérarchie, est conditionnée par la réussite à des tests et par l'existence d'un poste en Groupe B.

Trop de cadres supérieurs ES1, managers opérationnels ou fonctionnels, ne se verront pas proposer ce dispositif durant leur activité au sein de La Poste malgré leurs bons états de service.

Nous demandons à La Poste d'accorder aux cadres supérieurs ES1 qui sont au maximum de leur indice et qui souhaitent partir à la retraite, une promotion « coup de chapeau » ; leurs droits à la retraite seront ainsi liquidés sur la base de l'indice 1015, ce qui représente une reconnaissance légitime pour ces collègues.

Liste des signataires :

Nom	Prénom	Direction/NOD	Signature